

18.08.2011 - 07:48 Uhr

comparis.ch à propos de la première volée de primes maladies provisoires 2012 - Une hausse modérée des primes se profile

Zürich (ots) -

Dès à présent, les assurés peuvent comparer les premières primes maladie provisoires de l'année à venir sur comparis.ch : elles sont disponibles sur le site du comparateur pour 41 % des assurés en Suisse. Une hausse de primes près de 3,5 % se profile pour cette tranche de la population en 2012, un pourcentage modéré par rapport aux deux années précédentes.

Aujourd'hui, les premières primes maladie provisoires pour l'année 2012 vont être publiées sur comparis.ch, qui propose ces données à près de 41 % de la totalité des assurés en Suisse. Ces derniers devraient s'attendre à une augmentation de primes de près de 3,5 %. Il s'agit là d'une poussée plutôt modérée par rapport aux deux dernières années. Ces chiffres ne permettent toutefois pas encore d'établir une estimation générale intermédiaire. Il faudrait pour cela connaître les primes de davantage de caisses maladies. Ainsi, comparis.ch continue de collecter les données provisoires des prestataires et les intègre continuellement à son comparatif, disponible sur Internet.

Comparer très tôt les primes se révèle judicieux, notamment pour les assurés souhaitant conclure leur assurance de base et leur assurance complémentaire auprès de la même caisse maladie. Étant donné que l'assurance complémentaire doit être résiliée jusqu'à fin septembre, il faut que les assurés aient d'ores et déjà connaissance des primes provisoires. Jonas Grossniklaus, expert en assurance maladie auprès de comparis.ch, explique que « la publication précoce des primes maladie répond aux besoins des assurés ».

Contact:

Jonas Grossniklaus
Expert en assurance maladie
Tél. : 044 360 34 00
E-mail : media@comparis.ch
<http://fr.comparis.ch/krankenkassen>

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003671/100702413> abgerufen werden.